



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 27 Novembre 2025

Procès-Verbal N° 19

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.

Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.

Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires réglementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match **FC COMTAL 2 – FOOT VALLON 1** prévu initialement le samedi 6 décembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 sur le stade Synthétique (Accepté par FC Comtal).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match **AS ST GENIEZ 1 – RANCE ROUGIER 1** prévu initialement le samedi 6 décembre 2025 à 19h00 se jouera le même jour à 18h00 (accepté par Rance Rougier).
- Le match **US REQUISTA/PARELOUP 2 – MARVEJOLS 1** du samedi 29 novembre 2025 à 19h00 se jouera sur le terrain de Cassagnes.

- Le match **ST LAURENT/LA CANOURGUE 1 – COSTECALDE LESTRADE 1** est maintenu au samedi 6 décembre 2025 à 19h00 (refus de Costecalde Lestrade de jouer à 18h00).
- Le match **ASC LE MAHORAIS – ESPOIR FOOT 88 2** du dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 se jouera sur le terrain synthétique n°3 du trauc.

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **CHANAC AS 1- CHASTEL NOUVEL 1** prévu initialement le dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 6 décembre 2025 à 19h00 (Accepté par Chastel Nouvel).

Nota : Suite à l'homologation de l'éclairage du stade de Chambon à Chanac tous les matchs à domicile de l'équipe 1 se joueront le samedi soir à 19h00.

- Le match **JS LEVEZOU FOOT 2 – LE MONASTERE 2** du samedi 6 décembre 2025 à 20h00 se jouera sur le stade de La Rivière à Pont de Salars.
- Le match **US DOURDOU 1 – US BAS ROUERGUE 2** est maintenu au dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 (refus de Bas Rouergue de jouer le vendredi soir).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **ESPOIR FOOT 88 3 – ENT SALLS CURAN/CURAN 2** du dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 se jouera sur le stade municipal de Baraqueville.
- Le match **BADAROUX AS 2 – LE BUISSON ESC 3** initialement prévu le dimanche 14 décembre 2025 à 15h00 se jouera le vendredi 12 décembre 2025 à 19h00 (Accepté par Le Buisson).
- Le match **BADAROUX AS 2 – CHASTEL NOUVEL 2** initialement prévu le dimanche 25 janvier 2026 à 15h00 se jouera le même jour à 12h 30 en raison de l'occupation du terrain à 15h00 par l'équipe 1.
- Le match **BADAROUX AS 2 – CHATEAUNEUF A 1** initialement prévu le dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 se jouera le même jour à 13H00 en raison de l'occupation du terrain à 15h00 par l'équipe 1.

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **US PAYS ALZUREEN 3 – JS AVEYRON FOOT 3** initialement prévu le dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 se jouera le vendredi 5 décembre 2025 à 21h00 (Accepté par JS Bassin).
- Le match **OL MONT AIGOUAL 2 – MARVEJOLS S 2** initialement prévu le dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 (Accepté par Marvejols).
- Le match **VILLEFRANCHE ST 2 – GALGAN 2** initialement prévu le samedi 6 décembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 (Accepté par Galgan).
- Le match **FC COMTAL 4 – UNION DES TROIS VALLEES 3** initialement prévu le dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 se jouera le vendredi 28 novembre 2025 à 21h00 (Entente entre les deux clubs).

- Le match **AS AGUESSAC 3 – MILLAU SO 3** initialement prévu le dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 se jouera le même jour à 11h00 (Entente entre les deux clubs).

REPORT MATCHS COUPE DE L'AVEYRON GROUPAMA

- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 2 – AS AGUESSAC 1** non joué le samedi 22 novembre 2025 à 19h00 est inversé conformément au règlement des coupes. Le match est reporté au dimanche 14 décembre 2025 à 14h30 sur le stade d'Aguessac .
- Le match **MOYRAZES 1 – AS ST GENIEZ 1** non joué le samedi 22 novembre 2025 à 18h30 est inversé conformément au règlement des coupes. Le match est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20h00 sur le stade de St Geniez .

REPORT MATCHS COUPE DES TECHNICIENS DES SPORTS COLLECTIFS

- Le match **GALGAN 1 – STE RADEGONDE 1** non joué le samedi 22 novembre 2025 à 20H00 est inversé conformément au règlement des coupes. Le match est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20h00 sur le stade de Ste Radegonde .
- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 4 – US STE CROIX 1** non joué le samedi 22 novembre 2025 à 20h00 est inversé conformément au règlement des coupes. Le match est reporté au dimanche 21 décembre 2025 à 14h30 sur le stade de Ste Croix .
- Le match **JS LEVEZOU FOOT 3 – NAUCELLE FC 3** non joué le dimanche 23 novembre 2025 à 14h30 est inversé conformément au règlement des coupes. Le match est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20h00 sur le stade de Naucelle .

REPORT MATCHS COUPE DES RESERVES BRALEY

- Le match **MOYRAZES 2 – AS AGUESSAC 2** non joué le dimanche 23 novembre 2025 à 14h30 est inversé conformément au règlement des coupes. Le match est reporté au dimanche 21 décembre 2025 à 14h30 sur le stade d'Aguessac .
- Le match **ARGENCE VIADENE 2 – ST AFFRIQUE 3** non joué le samedi 22 novembre 2025 à 19H00 est inversé conformément au règlement des coupes. Le match est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20h00 sur le stade de St Affrique .
- Le match **BEZONNES CAU 2 – FC SOURCES DE L'AVEYRON 3** non joué le samedi 22 novembre 2025 à 20H00 est inversé conformément au règlement des coupes. Le match est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20h00 sur le stade de Séverac le Château.

REPORT MATCHS DE CHAMPIONNAT

Départementale 1

- Le match **FOOT VALLON 1 – US ESPALION 1** non joué le dimanche 9 novembre 2025 à 15H00 est reporté au dimanche 14 décembre 2025 à 15H00.

Départementale 2

- Le match **MOYRAZES 1 – BOUSSAC 1** non joué le samedi 8 novembre 2025 à 19H00 est reporté au samedi 20 décembre 2025 à 19H00.
- Le match **ARGENCE VIADENE 1 – US LAISSAC/BERTHOLENE 1** non joué le samedi 8 novembre 2025 à 20H00 est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20H00.

Départementale 3

- Le match **BEZONNES CAU. 1 – LUC PRIMAUBE FC 3** non joué le samedi 8 novembre 2025 à 20H30 est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20H00.
- Le match **AS FOISSAC 1 – ENT. SALLES CURAN/CURAN 1** non joué le samedi 8 novembre 2025 à 19H30 est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20H00.
- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 3 – OUEST AVEYRON FOOT 3** non joué le samedi 8 novembre 2025 à 19H00 est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 19H00.
- Le match **LE BUISSON ESC 2 – CHASTEL NOUVEL 1** non joué le dimanche 23 novembre 2025 à 15H00 est reporté au dimanche 14 décembre 2025 à 15H00.

Départementale 4

- Le match **US STE CROIX 1 – FOOT ROUERGUE 1** non joué le dimanche 9 novembre 2025 à 15H00 est reporté au dimanche 14 décembre 2025 à 15H00.
- Le match **US PENCHOT/LIVINHAC 2 – JS BASSIN AVEYRON FOOT 2** non joué le samedi 8 novembre 2025 à 21H00 est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20H00.
- Le match **BEZONNES CAU. 2 – STE RADEGONDE 1** non joué le samedi 1er novembre 2025 à 20H00 est reporté au samedi 20 décembre 2025 à 20H00.
- Le match **MARGERIDE FC 1 – FOOT SUD LOZERE 2** non joué le dimanche 23 novembre 2025 à 15H00 est reporté au dimanche 14 décembre 2025 à 15H00.
- Le match **ES GOUTRENS/MAYRAN 1 – DRUELLE FC 3** du samedi 29 novembre 2025 à 20H00 est reporté au samedi 13 décembre 2025 à 20h30.

Départementale 5

- Le match **FOOT ROUERGUE 2 – AS FOISSAC 2** non joué le dimanche 9 novembre 2025 à 15H00 est reporté au dimanche 14 décembre 2025 à 15H00.
- Le match **FOOT VALLON 3 – AS OLEMPS 3** non joué le samedi 8 novembre 2025 à 20H00 est reporté au samedi 20 décembre 2025 à 20H00.
- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 4 – SOUYRI 1** non joué le samedi 8 novembre 2025 à 20H00 est reporté au samedi 3 janvier 2026 à 20H00.
- Le match **BEZONNES CAU. 3 – UNION DES TROIS VALLEES 3** non joué le vendredi 7 novembre 2025 à 21H00 est reporté au dimanche 14 décembre 2025 à 15H00.
- Le match **MARVEJOLS S2 – OL MONT AIGOUAL 2** non joué le dimanche 23 novembre 2025 à 15H00 est reporté au dimanche 21 décembre 2025 à 15H00.
- Le match **COSTECALDE LESTRADE 2 – UH LEVEZOU 3** non joué le samedi 8 novembre 2025 à 20H00 est reporté au samedi 20 décembre 2025 à 20H00.

FORFAITS

- Le match **BOUSSAC 2 – REQUISTA US 2** du dimanche 23 novembre 2025 à 11h30, Coupe des Réserves Braley 1/16^{ème} de Finale, forfait de Boussac 2 : **Amende : 150€**
La commission dit : REQUISTA US 2 qualifié pour la suite de la compétition.
- Le match **FOOT VALLON 3 – SOUYRI 1** du samedi 22 novembre 2025 à 20h00, Coupe des Techniciens des Sports Collectifs 1/16^{ème} de Finale, forfait de Foot Vallon 3 : **Amende : 150€**
La commission dit : SOUYRI 1 qualifié pour la suite de la compétition.
- Le match **ST MARTIAL 1 – BEZONNES CAU. 3** du dimanche 23 novembre 2025 à 14h30, Coupe des Techniciens des Sports Collectifs 1/16^{ème} de Finale, forfait de Bezonnnes Cau 3 : **Amende : 150€**
La commission dit : ST MARTIAL 1 qualifié pour la suite de la compétition.

La réunion est clôturée à 12 heures

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

